

INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION

Installation, modification ou rénovation de colonnes électriques

Module Chargé d'Affaires

Objectifs :	A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de : <ul style="list-style-type: none">- Déterminer les régimes administratifs de la colonne (en concession/ hors concession).- Connaître les prescriptions de sécurité de l'exploitant ENEDIS / syndicats (SLD) au donneur d'ordre (PSEDO).- Connaître la réglementation en vigueur sur les branchements collectifs (C14-100).- De collecter les informations nécessaires pour compléter le dossier de modification qui doit être validé par l'exploitant.- De choisir les matériels pour la rénovation des colonnes électriques.- D'utiliser les logiciels de calcul pour le dimensionnement des colonnes électriques.- D'intégrer dans le projet les possibilités de raccordement des infrastructures de recharge des véhicules électriques (IRVE).- Connaître la procédure d'implémentation du projet de colonnes électriques.- Avoir des notions sur le solaire photovoltaïque.
Public concerné :	Techniciens BE / chargés d'affaires. Expérience en installations électriques dans l'un des domaines suivants : voie publique / tertiaire – industrie / Branchements / Réseaux.
Prérequis :	Savoir lire, écrire et parler le français (<i>formation adaptée possible sous condition</i>). Connaissances en électricité niveau IV. Maîtriser la conception et les calculs des installations électriques Avoir suivi une formation sur la sécurité électrique suivant la norme NF C 18-510 / C18-510/A1. La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.
Durée :	3 jours consécutifs (21 heures).
Pédagogie :	La progression pédagogique s'appuie sur une alternance d'apports théoriques et pratiques réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine de l'électricité et de la maîtrise des risques. 25 % du temps est consacré à des travaux pratiques.
Évaluation des acquis :	Évaluation des acquis à la fin de la formation.
Outils pédagogiques :	Salle de cours équipée. Matériels pour la construction des colonnes électriques (<i>CCPC, distributeur d'étage, Panneaux de contrôles</i>) ; Fiche SEQUELEC (GP13).
Accessibilité :	En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
Dotation du stagiaire :	Documents, vêtements et EPI nécessaires voir la liste détaillée page 3.
Documents de fin de formation :	Attestation de formation. Cette attestation vous permet d'obtenir la Mention colonne montantes auprès de QUALIFELEC. Consultez www.qualifelec.fr
Lieu :	Site FORMAPELEC



CONTENU DU STAGE

Notions de bases

1. Politique des colonnes électriques

- Les régimes Administratifs
- Le renouvellement d'une colonne électrique
- Le renforcement d'une colonne électrique
- La responsabilité des différents intervenants
- Délais sur le projet, pouvoirs, avance de fonds, échanges de documents, visite sur site, interlocuteur ENEDIS / Copropriété. vote AG, devis, pré-projet, etc ...
- La réglementation technique : NF C14-100 et limites NF C 11-201 / NF C 15-100.

2. Les intervenants

- Le maître d'ouvrage de la construction
- Entreprise d'électricité (Employeur)
- Service local de Distribution (SLD)

3. Les données techniques : constituantes d'une colonne électrique

A partir de cas concrets

- CCPC
- Liaison CCPC – premier distributeur
- Gaine de colonne
- Canalisation collective
- Distributeurs
- Dérivation individuelle
- Tableau de comptage
- Notion sur l'organisation d'une installation photovoltaïque

Étude de modification ou de rénovation des colonnes électriques

4. Process travaux sur colonne montante électricité

(Commentaire du document CSEEE / ENEDIS)

5. Le dossier de modification

- Synoptique électrique du projet existant et du nouveau projet (*compteur par étage, longueur des liaisons...*)

- Plan(s) de découpage des lots par niveau, positionnement des différents points à desservir avec leur puissance de dimensionnement
- Tracé des canalisations électriques projetées (*avec mention des autres ouvrages situés à proximité*)
- Dossiers de calcul des colonnes électriques avec les dérivations individuelles
- Dimensionnement et caractéristiques des colonnes et parois supportant les ouvrages
- Liste du matériel employé (*nature des conducteurs, distributeurs, appareillages, conduits...*) avec leur origine (*nom du fabricant pour les matériels agréés par le distributeur*)
- Emplacement des coupes circuits principaux et des panneaux de comptage
- Planning des travaux
- Formulaire 51
- Traitement des déchets / récupération

6. Calcul pour le dimensionnement des canalisations électriques

- Conducteurs de canalisation
- Calcul de dimensionnement de la colonne avec chauffage électrique
- Calcul de dimensionnement de la colonne sans chauffage électrique
- Calcul des dérivations individuelles
- Dérivation à puissance surveillée
- Les logiciels de calcul
- Cas concrets de calcul de colonnes électriques / Elaboration dossier

7. Procédure de réception technique de la colonne électrique avant mise en service.

- Mise à jour formulaire FOR 51
- Autocontrôle
- Réception de la colonne et mise en service par ENEDIS – FOR 52

8. Réalisation d'une colonne électrique provisoire

- Dimensionnement
- Sécurité des tiers
- Présentation des matériels (câbles et connectiques)

Test de connaissance

Un test de connaissance sera réalisé à l'issue de la formation, Le stagiaire devra obtenir minimum 70 % de bonnes réponses pour pouvoir valider la mention colonne montante auprès de QUALIFELEC

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique (*habilitation H0/B0 minimum*).

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Néant